



Bilan 2024 APLW

En 2024 l'association pour la protection du lac Wentworth a rédigé un plan d'action afin de se donner les lignes directrices et les objectifs qu'elle veut atteindre.

Le plan d'action a été également transmis à la municipalité dans le cadre de la cueillette d'informations sur les différentes associations existantes.

Notre bilan est un outil afin d'y colliger les informations et documenter les actions prises au cours de l'année.

Voici donc les résultats en fonction des objectifs fixés :

1. Poursuivre la campagne annuelle d'adhésion et de recrutement des membres (cotisation et contribution volontaire)

- Au printemps 2024, une infolettre été transmise à tous les membres les invitant à renouveler leur adhésion.
- Lors de communications diverses, un rappel était effectué.
- Lors des mises à l'eau les responsables s'assuraient que l'adhésion était acquittée.
- Le président s'est chargé d'interventions ciblées pour les membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion.

Au total, nous avons obtenu **158 adhésions (sur 166)** en 2024, soit **95%** des résidents.

Cotisation : 4740\$, fond de pêche : 3510\$, fond environnement : 1770\$



2. Tenir les propriétaires/résidents informés du suivi des actions et activités

- 10 infolettres ont été transmises à l'ensemble des membres
- Le site web est maintenu à jour avec les informations pertinentes pour les membres (225 abonnements)
- Le site Facebook des riverains est actif (311 membres), l'APLW gère les adhésions, vérifie les publications et ponctuellement transmet des messages, nouvelles etc.

En 2024, La municipalité a fait un inventaire de la bande riveraine. Deux terrains de pétanques ont été construits. Un groupe de bénévoles a assuré la rénovation extérieure de la COOP Laurel. Nous avons eu le Beach party et nous avonsensemencé 800 truites.

3. Mettre en place des actions pour assurer la protection du lac (faune et végétation)

- 9 lectures de transparence (le suivi des 3 emplacements de mesures sont disponibles sur notre site web sous l'onglet environnement)
- 1 analyse en laboratoire a été faite en juillet avec un échantillon prélevé à la plage, le résultat obtenu est que notre lac est propice à la baignade avec une cote A – Excellent
- Les propriétaires d'embarcations sont informés des règlements relatifs au lavage des embarcations par infolettre et avant la mise à l'eau.
- Deux affiches de la réglementation en vigueur ont été installées au débarcadère.



4. Procéder à la mise à jour des permis d'accès pour toutes les embarcations utilisées sur notre plan d'eau

- Création d'un registre afin d'y colliger les informations des vignettes.
- 625 Vignettes distribuées
- 44 pontons, 35 bateaux, 19 seadoo, 233 kayaks, 107 planches, 48 chaloupes, 52 pédalos, 40 canots, 16 planches à voile, 5 embarcations à moteur (autre)

5. Maintenir un CA actif pour la bonne marche de L'association

Le CA composé de 7 membres :

Président : Richard Wragg

Vice-Président : André Allard

Trésorier : Jean-Pierre Durand

Secrétaire : Linda Ouimet

Directeurs : Alain Renaud, Michel Grégoire, David Coté

Nous participons aux différents dossiers menés par l'APLW. Planifions les différentes activités récréatives. Participons aux rencontres cédulées. Représentons l'APLW auprès de la municipalité. Nous avons obtenu des subventions de la municipalité, du gouvernement Fédéral ainsi que par la compagnie excavation Gagné.



6. Mettre en place un registre des plaintes et suivis

- Un registre a été conçu afin d'y colliger les plaintes reçues, les actions prises et les suivis.

8 plaintes traitées au cours de la saison 2023 en lien avec la location de chalet (multiples usagers et embarcations), feu à ciel ouvert, vitesse.

Conclusion :

Le bilan et les résultats sont présentés au CA puis aux membres lors de l'AGA. Il est également disponible sur le site Web de l'association